

BRÈVES MENSUELLES

ACTIVITÉS DU CPS



AVRIL 2022

SECRETARIAT DU CP
PSC-Secretariat@africa-union.org



SOMMAIRE

La République du Burundi a conclu la présidence du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois d'avril 2022. Le programme de travail provisoire pour le mois d'avril 2022 a été adopté en mars 2022, avec neuf réunions, à savoir (i) Action contre les mines en Afrique ; (ii) Communication sur l'alerte précoce continentale et perspectives sécuritaires sur le continent ; (iii) Examen du financement de l'ATMIS ; (iv) Point sur les États Membres en transition politique (Burkina Faso, Tchad, Guinée, Mali et Soudan) ; (v) Suivi du Sommet des Grands Lacs de février 2022 à Kinshasa ; (vi) Débat sur le dérèglement climatique, la paix et la sécurité en Afrique ; (vii) Réunion de réflexion sur la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique tenue au Burundi avec les cinq (5) Jeunes Ambassadeurs Africains pour la Paix (JAAP) ; et (viii) Exposé du Président du CPS au COREP sur les activités du Conseil pour le mois d'avril 2022. Au cours du mois, il y a également eu une réunion consultative informelle entre le Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité et les membres du CPS. En outre, le CPS a également tenu un forum de réflexion sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique (Déclaration d'Accra). Il convient également de noter que le CPS a examiné et adopté son programme de travail provisoire pour le mois de mai 2022. Les réunions du CPS pour le mois d'avril 2022 ont été présidées par S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent du Burundi auprès de l'UA.

LUTTE CONTRE LES MINES EN AFRIQUE

Le mois d'avril a commencé par une réunion sur la lutte contre les mines en Afrique, qui s'est tenue le 1^{er} avril 2022. Au cours de la 1072^{ème} réunion du CPS, le Conseil a adopté le Communiqué [\[PSC/PR/COMM.1072\(2022\)\]](#) pour commémorer la Journée internationale de sensibilisation aux mines et pour l'assistance à la lutte antimines. Le CPS a également reconnu les engagements des États membres démontrés par l'élaboration de programmes nationaux visant à lutter contre la menace des mines terrestres et

des restes explosifs de guerre. En outre, le Conseil a félicité les États membres qui se sont acquittés de leurs obligations en matière de déminage pour faire en sorte que les mines antipersonnel ne causent plus de décès ou d'invalidité aux populations sur leur territoire. Il a également encouragé ceux qui ne l'ont pas encore fait à faire de même afin de contribuer aux efforts visant à créer une Afrique exempte mines. Il a ensuite appelé les acteurs non étatiques à respecter les conventions et les traités internationaux relatifs à l'interdiction des mines.

Le Conseil a pris note avec une vive inquiétude de la poursuite de l'utilisation de mines terrestres antipersonnel dans certaines parties du monde, y compris l'utilisation d'engins explosifs improvisés (IED) par des groupes armés non étatiques et des groupes terroristes, qui compromettent les efforts continentaux visant à créer une Afrique exempte de mines. À cet égard, le Conseil a fermement condamné l'utilisation des mines antipersonnel et, a rendu hommage aux victimes des mines terrestres et des engins explosifs improvisés et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

COMMUNICATION SUR L'ALERTE PRÉCOCE CONTINENTALE ET SUR LES PERSPECTIVES SÉCURITAIRES SUR LE CONTINENT

Lors de sa 1073^{ème} réunion tenue le 6 avril 2022, le CPS a adopté un Communiqué [\[PSC/PR/COMM.1073\(2022\)\]](#) sur l'alerte précoce et les perspectives sécuritaires sur le continent. Le CPS a exprimé sa vive préoccupation face à la persistance d'une myriade de menaces pour la paix, la sécurité, la stabilité et le développement socio-économique du continent.

Le Conseil a souligné l'importance d'adopter une approche multidimensionnelle pour s'attaquer aux causes structurelles des conflits, notamment les déficits de gouvernance, les inégalités économiques, l'exclusion, les violations des droits de l'homme ainsi que l'extrémisme violent et le terrorisme. Il a également insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour investir dans les infrastructures

nationales de paix, mettre en place des institutions plus efficaces et responsables et promouvoir la cohésion sociale.

Le Conseil a réitéré l'importance des approches de sécurité collective pour faire face aux menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité sur le continent. À cet égard, il a encouragé les États membres à renforcer davantage la coordination interinstitutionnelle et la coopération interne en partageant et en échangeant des informations par le biais des mécanismes existants inspirés par l'UA, notamment le CISSA et les processus de Nouakchott et de Djibouti.

Tout en soulignant la responsabilité première des États membres dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le CPS les a encouragés à ratifier, à intégrer dans leur législation nationale et à mettre en œuvre tous les instruments africains et internationaux pertinents en matière de lutte contre le terrorisme. À cet égard, les États membres de l'UA ont été invités à ratifier la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel (Convention de Malabo) afin de disposer d'une approche continentale harmonisée pour lutter contre la cybercriminalité et la criminalité transnationale. En outre, il a demandé à AFRIPOL d'élaborer un document stratégique africain sur la cybercriminalité, compte tenu des menaces croissantes de cybercriminalité et de cyberattaques sur le continent.

EXAMEN DU FINANCEMENT DE L'ATMIS

Lors de sa 1075^{ème} réunion tenue le 12 avril 2022, le CPS a adopté le Communiqué [\[PSC/PR/COMM.1075\(2022\)\]](#) sur le financement prévisible, adéquat et durable de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS).

Le CPS a salué la Résolution 2628 (2022) du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée à l'unanimité le 31 mars 2022, et a félicité le CSNU pour avoir autorisé la reconfiguration de l'AMISOM en ATMIS.

Le Conseil a noté avec une profonde inquiétude que le mandat de l'ATMIS a commencé sans les ressources nécessaires à sa mise en œuvre effective, notamment un financement prévisible, durable et adéquat. Il s'est félicité de l'engagement et du soutien financier de l'UE en faveur de l'ATMIS et, à cet égard, a demandé à l'UE de maintenir le même niveau de soutien financier que celui apporté à l'AMISOM afin d'en assurer la viabilité, étant donné que l'ATMIS maintiendra tout le personnel de l'AMISOM jusqu'au 31 décembre 2022, comme indiqué dans le Communiqué du CPS de l'UA [\[PSC/PR/COMM.1068\(2022\)\]](#) adopté le 8 mars 2022 et de même que la Résolution 2628 (2022) du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le Conseil a également noté avec préoccupation le statut du Représentant spécial du Président de la Commission et Chef de l'ATMIS en cette période cruciale pour la Somalie. À cette fin, il a été demandé au Président de la Commission de prendre des mesures pour protéger les acquis en Somalie dans l'intérêt bien compris de toutes les parties prenantes.

Compte tenu de sa responsabilité première en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité des Nations unies a été instamment prié par le Conseil d'autoriser l'utilisation des contributions obligatoires des Nations unies pour l'ATMIS et d'accroître son soutien logistique à la Somalie afin de consolider la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays, ainsi que de préserver les acquis positifs obtenus jusqu'à présent sous les auspices de l'UA par le biais de l'AMISOM.

Le Conseil a également demandé au Président de la Commission de redoubler d'efforts pour explorer des options plus innovantes en vue d'un financement prévisible et durable par l'engagement d'un plus grand nombre de partenaires de l'UA aux fins de mobiliser des ressources adéquates pour les opérations de l'ATMIS, y compris la possibilité d'organiser une conférence des donateurs consacrée à la promotion de l'efficacité de l'ATMIS.

Un appel a été lancé aux États membres et aux partenaires de l'UA, qui sont en mesure de le faire, pour qu'ils envisagent d'apporter un soutien financier et en nature à l'ATMIS afin de

renforcer ses capacités et ses moyens pour la mise en œuvre efficace de son mandat.

POINT SUR LES ÉTATS MEMBRES EN TRANSITION POLITIQUE (BURKINA FASO, TCHAD, GUINÉE, MALI ET SOUDAN)

Lors de sa 1076^{ème} réunion tenue le 14 avril 2022, le CPS a adopté le Communiqué [\[PSC/PR/COMM.1076\(2022\)\]](#) qui portait sur les processus de transition politique au Burkina Faso, en Guinée, au Mali, au Soudan et au Tchad.

Le CPS a exprimé sa préoccupation face à la persistance des conflits et des situations de crise qui ont un impact négatif sur la paix, la sécurité et la stabilité dans les États membres en transition politique. Le Conseil a souligné que les changements anticonstitutionnels de gouvernement compromettent les progrès réalisés en matière de démocratie, de bonne gouvernance et de stabilité.

Le Conseil a souligné l'importance de s'attaquer aux causes structurelles profondes et aux moteurs des changements anticonstitutionnels de gouvernement, ainsi que d'identifier, de lancer et de promouvoir des projets intégrés de stabilisation post-conflit visant à renforcer la résilience et la reprise économique. À cet égard, le Conseil a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour accompagner ces États membres dans leurs transitions politiques afin d'assurer un retour rapide et réussi à un régime démocratique et constitutionnel.

Le Conseil a souligné les processus politiques en cours et les efforts de médiation déployés par les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux (CER/MR) concernés dans les États membres en transition politique comme un moyen constructif vers la restauration d'une gouvernance et d'un ordre constitutionnel efficaces et inclusifs.

Le communiqué du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement sur la situation politique au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, adopté le 25 mars 2022, a été approuvé par le CPS comme une approche collective et

concertée en réponse à la gestion des conflits et à la stabilité dans la région.

Soudan

En tant qu'approche viable en vue d'une transition démocratique, de la paix, de la sécurité et de la stabilité, le Conseil a souligné la primauté du dialogue entre toutes les parties prenantes et a appelé ces dernières à placer l'intérêt suprême du pays au-dessus de tout et à s'engager à créer un environnement propice au processus politique. Le Conseil a exhorté toutes les acteurs à s'engager à mettre fin aux actes de violence, et a réitéré son appel aux autorités pour qu'elles libèrent tous les détenus politiques afin de démontrer leur bonne volonté en faveur des consultations intra-soudanaises.

En conséquence, le CPS a demandé aux États membres et aux partenaires de l'UA de continuer à apporter le soutien nécessaire au processus de paix au Soudan de manière coordonnée, y compris par le biais du plan tripartite en cours.

Tchad

Le CPS a dénoncé les atrocités et les actes d'agression contre les manifestants pacifiques et a exhorté toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action qui pourrait mettre les civils en danger, en étroite collaboration avec les CER/MR concernés et le Centre de l'UA pour la reconstruction et le développement post-conflit. Le Conseil a pris note de la condamnation par les Autorités de la Transition de l'agression et de la mise en œuvre de changements dans certains départements, notamment les services de sécurité, et a pris acte de la tournée du Président du Conseil militaire de transition dans l'arrière-pays.

Le Conseil a toutefois demandé aux Autorités de la Transition de redoubler d'efforts pour assurer un processus inclusif et transparent et de s'engager avec tous les acteurs politiques et sociaux sur les principales composantes de la transition, notamment le Dialogue National, la mise en œuvre des recommandations, le processus de référendum pour une nouvelle

constitution et un processus électoral libre, transparent et crédible.

En outre, le Conseil a appelé les autorités de transition à poursuivre leurs engagements avec tous les secteurs de la société pour formuler les différentes composantes du dialogue national inclusif, y compris les critères de participation, l'ordre du jour et la durée, afin d'instaurer la confiance dans le processus et de promouvoir l'appropriation par les Tchadiens.

Mali

Le CPS a pris note des efforts de médiation en cours de l'Envoyé spécial et Médiateur de la CEDEAO au Mali, S.E. Goodluck Ebele Jonathan, ancien Président de la République fédérale du Nigéria, et de son engagement avec les Autorités de la Transition pour convenir d'une durée réaliste de la Transition. À cette fin, il a exhorté les autorités de la transition à travailler en étroite collaboration avec la CEDEAO en vue d'un accord éventuel sur la feuille de route de la transition, y compris le calendrier électoral, afin d'ouvrir la voie à un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Le Conseil a noté avec satisfaction les initiatives de dialogue inter-malien visant à promouvoir un consensus sur les réformes à entreprendre et à renforcer la confiance des parties prenantes dans le processus électoral à venir, y compris la reprise immédiate du dialogue à travers les mécanismes établis entre les signataires de l'Accord de paix et de réconciliation de 2015, issu du processus d'Alger.

Le Conseil s'est déclaré profondément préoccupé par l'incident survenu à Moura, dans le centre du Mali, qui aurait fait 300 morts, et a demandé qu'une enquête complète et indépendante soit menée sur ces atrocités et, à cet égard, a exhorté les autorités de la transition à veiller à ce que les auteurs soient traduits en justice.

Guinée

Le CPS a réitéré son appel aux autorités de transition pour qu'elles garantissent les libertés de l'ancien Président Alpha Condé. En outre, il a appelé l'UA, la CEDEAO, l'ONU et toutes les autres parties prenantes concernées à

davantage s'engager dans le mécanisme de suivi du processus de transition en Guinée, conformément au communiqué [[PSC/PR/COMM.1030\(2021\)](#)] qui a été adopté le 10 septembre 2021 en tant que cadre global pour un soutien et un suivi coordonnés de la transition dans le pays. Le Conseil a encouragé les autorités de transition à accélérer l'établissement d'un calendrier de transition avec des échéances clairement définies et des actions prioritaires du gouvernement, conformément au délai fixé par le Sommet extraordinaire de la CEDEAO tenu le 25 mars 2022.

Le CPS a souligné l'importance d'un processus politique inclusif représentant toutes les couches de la société guinéenne.

Burkina Faso

Le CPS a pris acte de la libération de l'ancien Président Roch Marc Christian Kabore, comme indiqué dans un bref communiqué publié par le gouvernement à cet effet. Il a réitéré sa position exigeant la sécurité, la santé personnelle et le respect des libertés de l'ancien Président.

Le Conseil a également pris note de l'adoption de la Charte de la transition le 1er mars 2022, de l'investiture du Président le 2 mars 2022, de la nomination d'un Premier ministre civil le 3 mars 2022 ainsi que de la formation du Gouvernement de transition et de la nomination de l'Assemblée législative de transition.

Le Conseil s'est félicité de l'accord entre les autorités de la transition et la CEDEAO sur la nomination de l'envoyé spécial et médiateur de cette dernière au Burkina Faso et a encouragé les autorités de la transition à approfondir les consultations avec la CEDEAO afin de parvenir à un accord sur la durée de la transition politique.

DÉCLARATION D'ACCRA SUR LES CHANGEMENTS ANTICONSTITUTIONNELS DE GOUVERNEMENT EN AFRIQUE

Lors de sa 1077^{ème} réunion tenue le 18 avril 2022, le CPS a examiné la Déclaration du Forum de réflexion sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique (*Déclaration d'Accra*) qui s'est tenu du 15 au 17 mars 2022, à Accra, au Ghana.

Le CPS a adopté le Communiqué [[PSC/PR/COMM.1/1077\(2022\)](#)] qui approuve la Déclaration du Forum de réflexion sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique (la « [Déclaration d'Accra](#) ») qui s'est tenu du 15 au 17 mars 2022 à Accra, au Ghana.

Le CPS a pris note et a approuvé la Déclaration du Forum de réflexion et a exprimé sa sincère gratitude au gouvernement et au peuple de la République du Ghana pour avoir accueilli le forum et pour l'hospitalité accordée à tous les participants.

Le Conseil a décidé de soumettre la Déclaration d'Accra à la Session extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA qui se tiendra le 28 mai 2022 à Malabo, en Guinée équatoriale, pour examen et adoption, tout en attendant avec impatience les résultats du Sommet extraordinaire.

État Membre	Session du CPS	Suspension	Levée de la suspension	Session du CPS	Nombre de jours sous suspension
République centrafricaine	90	17 Mars, 2003	24 Juin, 2005	33	830
Togo	25	25 Février, 2005	27 Mai, 2005	30	91
Mauritanie	36	04 Août, 2005	10 Avril, 2007	76	614
Mauritanie	144	07 Août, 2008	29 Juin, 2009	196	326
Guinée	164	29 Décembre, 2008	09 Décembre, 2010	252	710
Madagascar	181	20 Mars, 2009	27 Janvier, 2014	415	1774
Niger	216	19 Février, 2010	16 Mars, 2011	266	390
Côte d'Ivoire	252	09 Décembre, 2010	21 Avril, 2011	273	133
Guinée-Bissau	318	17 Avril, 2012	17 Juin, 2014	442	791
Mali	327	14 Juillet, 2012	24 Octobre, 2012	339	102
République centrafricaine	363	25 Mars, 2013	31 Mars, 2016	586	1102
Égypte	384	05 Juillet, 2013	17 Juin, 2014	442	347
Burkina Faso	544	18 Septembre, 2015	26 Septembre, 2015	547	8
Soudan	854	06 Juin, 2019	06 Septembre, 2019	875	92
Mali	941	19 Août, 2020	09 Octobre, 2020	954	51
Mali	1001	01 June, 2021			333*
Guinée	1030	10 Septembre, 2021			232*
Soudan	1041	26 Octobre, 2021			186*
Burkina Faso	1062	31 Janvier, 2022			89*

Tableau 1 : États membres suspendus par le CPS en raison d'un changement anticonstitutionnel de gouvernement : années de suspension, année de levée de la suspension et nombre de jours de suspension - de 2004 au 30 avril 2022*.

SUIVI DU SOMMET DES GRANDS LACS DE FÉVRIER 2022 À KINSHASA

Le Conseil de Paix et de Sécurité a adopté le Communiqué [\[PSC/PR/COMM.1078\(2022\)\]](#) sur la situation dans la région des Grands Lacs lors de sa 1078^{ème} réunion tenue le 19 avril 2022.

Le CPS s'est félicité des développements positifs réalisés dans la région des Grands Lacs, y compris les diverses initiatives visant à renforcer davantage la coopération interétatique, à promouvoir la stabilité, la paix et le développement et à renforcer la confiance mutuelle entre les pays de la région et en leur sein. Le Conseil a approuvé les conclusions du 10^{ème} Mécanisme régional de surveillance (MRS) qui s'est tenu à Kinshasa, en République démocratique du Congo, le 24 février 2022, et qui a réaffirmé la pertinence du Cadre de coopération pour la paix et la sécurité pour la RDC et la région afin de relever les défis de stabilité auxquels est confrontée la région des Grands Lacs, et a félicité S.E. le Président Felix Tshisekedi et le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour avoir accueilli le Sommet.

Le Conseil a félicité les dirigeants des pays de la région des Grands Lacs pour leur engagement indéfectible à promouvoir le bon voisinage, la paix, la sécurité, la stabilité et le développement socio-économique de la région avec le soutien des garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région.

Le Conseil a en outre souligné le rôle essentiel des garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région et des autres parties prenantes pour assurer la mise en œuvre intégrale de l'Accord-cadre. À cet égard, il a exhorté les parties à l'Accord à renforcer leurs efforts de collaboration pour assurer sa pleine mise en œuvre en vue de parvenir à la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Le CPS s'est déclaré profondément préoccupé par la situation sécuritaire dans la partie orientale de la RDC et a salué les efforts pacifiques déployés par la RDC et les pays voisins

pour relever les défis sécuritaires posés par la présence de groupes armés et de groupes terroristes. Par conséquent, le Conseil a demandé à la Commission de continuer à interagir avec la RDC et les pays voisins pour soutenir leurs efforts.

Le CPS a également exprimé sa vive préoccupation face à la résurgence de l'ex-M23 dans les régions du Kivu et de l'Ituri et a fermement condamné les atrocités commises par l'ex-M23 ainsi que par les Forces démocratiques alliées (ADF) et d'autres groupes armés et terroristes, qui entraînent des pertes en vies humaines et des souffrances pour la population civile. À cet égard, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA a appelé à un cessez-le-feu immédiat et à la remise des armes aux autorités de la RDC sans conditions préalables et a demandé à tous les groupes armés de s'engager dans la mise en œuvre de la stratégie nationale du programme de désarmement, de démobilisation, de réintégration communautaire et de stabilisation récemment adoptée. Le Conseil a reconnu que la situation et les atrocités commises dans l'Est de la RDC relèvent du terrorisme et a décidé de les inscrire à l'ordre du jour du Sommet de l'UA de mai 2022 en Guinée équatoriale. Le Conseil a félicité la RDC pour ses efforts visant à promouvoir des programmes de désarmement volontaire dans le pays afin de collecter les armes détenues illégalement par les civils et a demandé à la Commission de l'UA d'apporter le soutien nécessaire à la RDC, conformément aux initiatives de l'UA visant à faire taire les armes et dans le cadre du Mois de l'Amnistie en Afrique.

Le Conseil s'est également félicité du lancement par le Gouvernement de la RDC d'un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), ainsi que de plans de développement communautaire visant à résoudre la question des ex-combattants et du retour volontaire des réfugiés, entre autres. À cet égard, le Conseil a demandé aux États membres et aux partenaires de l'UA de soutenir les efforts de la RDC en lui apportant un appui financier et technique.

Le Conseil a souligné la nécessité d'identifier des mécanismes de financement durables, y

compris l'accès au Fonds pour la paix, afin de faciliter la mise en œuvre du Plan d'action de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région. Le Conseil a salué les efforts positifs des pays de la région pour renforcer la coopération bilatérale, notamment la signature d'un Protocole d'accord entre le Burundi et la République démocratique du Congo en juillet 2021 pour renforcer la paix et la sécurité le long de leur frontière commune.

Le Conseil a souligné la nécessité pour l'UA de fournir un soutien, en particulier une assistance non militaire, pour relever les défis auxquels la région est confrontée. Il s'agit notamment d'élaborer une stratégie pour la région afin de renforcer le soutien aux activités de reconstruction et de développement post-conflit visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir l'intégration et le développement régionaux, grâce à la participation du Centre RDPC du Caire. Le Conseil a souligné l'importance du dialogue et de la mise en place de mécanismes de guérison au sein de la communauté pour traiter les traumatismes du conflit, y compris ceux subis par les personnes touchées par les violences sexuelles.

Le Conseil a souligné la nécessité d'évaluer et d'apprécier la mise en œuvre de l'Accord-cadre en vue de renforcer son efficacité pour relever les défis auxquels la RDC et la région sont confrontées. En conséquence, le Conseil a demandé aux garants de l'Accord-cadre d'engager ce processus en consultation avec les principales parties prenantes concernées.

Enfin, le Conseil a félicité la République démocratique du Congo pour son adhésion à la Communauté de l'Afrique de l'Est et pour avoir ainsi renforcé les efforts d'intégration et de coopération régionales.

DÉBAT SUR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Le 21 avril 2022, le CPS a tenu des délibérations sur le dérèglement climatique en Afrique lors de sa 1079^{ème} réunion. Le Conseil a adopté le Communiqué [[PSC/PR/COMM.1/1079\(2022\)](#)].

Le CPS a salué les efforts déployés par le Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le dérèglement climatique (CAHOSCC) pour fournir le leadership politique et l'orientation stratégique nécessaires à l'engagement sans faille du continent sur le dérèglement climatique. Cela tient compte du rôle essentiel joué par le Groupe africain de négociateurs (GAN), actuellement dirigé par la République de Zambie, pour préserver l'unité africaine dans les négociations complexes sur le changement climatique.

Le Conseil a souligné la nécessité pour tous les États membres de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le dérèglement climatique et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, ainsi que de s'associer au secteur privé, aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux organisations de la société civile pour mettre en place des capacités nationales efficaces de résilience au changement climatique pour l'agriculture et le développement d'infrastructures intelligentes face au climat, entre autres.

Le Conseil s'est félicité des progrès réalisés jusqu'à présent par la Commission de l'UA, en coopération avec la République arabe d'Égypte, dans la préparation de la 27^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP27) qui se tiendra en novembre 2022, et attend ses résultats. À cet égard, le Conseil a encouragé tous les États Membres et la Commission de l'UA à soutenir la présidence égyptienne de la COP27.

Le CPS a salué la nomination de S.E. le Président Filipe Jacinto Nyusi de la République du Mozambique pour sa désignation en tant que Promoteur de l'UA pour la gestion des risques de catastrophe, ainsi que la nomination par la présidence de la COP27 du Dr Mahmoud Mohieldin, qui est également l'Envoyé des Nations unies pour le financement du programme de développement durable.

Le Conseil a souligné l'importance d'une mise en œuvre intégrée de tous les instruments régionaux, continentaux et internationaux sur le dérèglement, y compris l'Accord de Paris sur le dérèglement climatique, et le Cadre de Sendai

pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030).

Le CPS a également encouragé la Commission à poursuivre l'intégration du dérèglement climatique dans toutes ses activités, notamment en ce qui concerne l'alerte précoce sur les menaces potentielles/probables pour la sécurité du continent liées au dérèglement climatique.

Le Conseil a demandé à la Commission de l'UA d'accélérer la finalisation du rapport du Président de la Commission sur l'étude sur les liens entre le dérèglement climatique, la paix et la sécurité sur le continent, conformément au Communiqué de presse adopté lors de la séance publique du Conseil tenue le 21 mai 2018, et de le soumettre d'urgence à l'examen du Conseil.

Le CPS a souligné l'importance d'une position africaine commune sur le dérèglement climatique et a insisté sur la nécessité de mobiliser un financement climatique prévisible et durable, y compris la création d'un Fonds africain pour le climat.

Prenant note des récentes inondations liées au dérèglement climatique dans la province du Kwazulu-Natal, le Conseil a exprimé ses sincères condoléances au gouvernement et au peuple de la République d'Afrique du Sud pour les pertes en vies humaines et a lancé un appel à l'aide internationale pour l'Afrique du Sud dans ses efforts de redressement.

RÉUNION DE RÉFLEXION SUR LA JEUNESSE, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE TENUE AU BURUNDI AVEC LES 5 AMBASSADEURS DE LA JEUNESSE AFRICAINE POUR LA PAIX (AJAP)



Le CPS a tenu une réunion sur la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique, avec la participation de S.E. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, en tant qu'invité d'honneur. Le Conseil a adopté un Communiqué [[PSC/PR/COMM.1080 \(2022\)](#)] qui reconnaît le rôle crucial de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

Cette réunion a été précédée par un Dialogue continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité qui s'est tenu à Bujumbura, au Burundi, du 23 au 25 avril 2022, au cours duquel la *Déclaration de Bujumbura* sur la jeunesse, la paix et la sécurité a été adoptée et présentée au CPS le 26 avril 2022.

Le CPS a noté avec satisfaction la réussite de la convocation du Dialogue continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité à Bujumbura, au Burundi, et a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple burundais pour l'organisation réussie du Dialogue consistant à faire progresser le programme jeunesse, paix et sécurité sur le continent, y compris les efforts du pays pour donner la priorité à l'inclusion des jeunes dans la paix et la sécurité et pour établir une Banque pour la jeunesse.

Le Conseil a exhorté l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'UA pour la jeunesse et les Jeunes Ambassadeurs Africains pour la Paix (JAAP), en étroite collaboration avec les points focaux pour la jeunesse dans les CER/MR, à continuer à interagir avec les jeunes à travers le continent pour promouvoir la participation des jeunes dans la prévention, la résolution et la transformation des conflits afin de promouvoir une paix durable et le développement socio-économique de la base jusqu'au niveau continental.

Le Conseil a appelé les jeunes du continent à s'unir et à exploiter leurs talents, leurs forces et leur créativité pour transformer l'Afrique et parvenir à une paix, une sécurité, une stabilité et un développement socio-économique durables. Il a en outre souligné la nécessité de promouvoir les langues africaines, notamment le kiswahili, comme l'un des moyens de combler le fossé entre les jeunes du continent et de réaliser l'intégration régionale.

Le CPS a réitéré son appel aux États membres pour qu'ils signent, ratifient et transposent dans leur droit national la Charte africaine de la jeunesse, et a encouragé les États membres à transposer dans leur droit national le Cadre continental de l'UA sur la jeunesse, la paix et la sécurité, conformément à leurs politiques et plans de développement nationaux en matière de jeunesse, ainsi qu'à l'élaboration de Plans d'action nationaux (PAN), afin d'institutionnaliser la participation significative des jeunes à tous les niveaux de prise de décision.

Le CPS a fait sienne la Déclaration du Dialogue continental (la « [Déclaration de Bujumbura sur la jeunesse, la paix et la sécurité](#) ») et s'est félicité de la recommandation faite à l'UA d'envisager la nomination de S.E. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, comme Promoteur de l'UA pour le Programme Jeunesse, Paix et Sécurité, en reconnaissance de ses efforts visant à donner aux jeunes les moyens de mener le développement socio-économique du Burundi.

Soulignant l'importance de l'implication des jeunes dans le Programme national et continental, le CPS a décidé d'institutionnaliser la tenue d'un Dialogue continental annuel sur la jeunesse, la paix et la sécurité afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions sur ce thème et de la Déclaration de Bujumbura sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

ACTIVITÉS ENVISAGÉES POUR LE MOIS DE MAI 2022



Le mois de mai 2022 sera présidé par la République du Cameroun. Le CPS, lors de sa 1074^{ème} réunion tenue le 8 avril 2022, a adopté son programme de travail provisoire pour le mois de mai 2022. En mai 2022, le CPS devrait tenir treize réunions, dont une formation des membres du Comité d'Experts du CPS. À la fin du mois, le Président du mois d'avril informera le COREP des activités du Conseil pour le mois de mai 2022. Pour la première fois depuis que les nouveaux membres du CPS siègent au Conseil en mai 2022, le Comité

d'État-major du CPS se réunira pour discuter des questions relatives à la Base logistique continentale.

MESSAGE DU COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ



Au nom du Président de la Commission, l'Ambassadeur Bankole Adeoye a félicité le Président sortant, S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe du Burundi, pour sa présidence louable du Conseil pour le mois d'avril 2022. Le commissaire a également souhaité la bienvenue à l'Ambassadeur Churchill Ewumbue-Monono, de la République du Cameroun, à l'occasion de son accession à la présidence du Conseil pour le mois de mai 2022. Il a assuré la République du Cameroun de la disponibilité de la Commission à fournir tout le soutien nécessaire tout au long du mois et au-delà.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE PAIX ET DE
SÉCURITÉ D'AVRIL 2022 À JUIN 2023

Burundi	Avril 2022
Cameroun	Mai 2022
Congo	Juin 2022
Djibouti	Juillet 2022
Gambie	Août 2022
Ghana	Septembre 2022
Royaume du Maroc	Octobre 2022
Namibia	Novembre 2022
Nigéria	Décembre 2022
Sénégal	Janvier 2023
Afrique du Sud	Février 2023
Tanzanie	Mars 2023
Tunisie	Avril 2023
Ouganda	May 2023
Zimbabwe	Juin 2023

Principaux intervenants et invités - avril 2022

S/N	Meeting/Activity	Key Speakers	Outcome
1.	1072 ^{ème} réunion du CPS le 1 ^{er} avril 2022 Action contre les mines en Afrique	S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi et Président du CPS pour le mois d'avril 2022 S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité Représentant de l'UNOAU Représentant du CICR	Communiqué- PSC/PR/COMM.1072 (2022)
2.	1073 ^{ème} réunion du CPS le 6 avril 2022 Exposé sur l'alerte précoce continentale et les perspectives sécuritaires sur le continent	S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi auprès de l'Union africaine (UA) et Président du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour avril 2022. S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité S.E. Mme Zainab Ali Kotoko, Secrétaire exécutive du Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA)	Communiqué- PSC/PR/COMM. 1073 (2022)
3.	1075 ^{ème} réunion du CPS le 12 avril 2022 Examen du financement de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS)	S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi et Président du Conseil de Paix et de Sécurité pour le mois d'avril 2022 S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité Représentant de la République Fédérale de Somalie Représentant du Secrétariat de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) Représentant du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine Représentant de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Union africaine	Communiqué- PSC/PR/COMM.1075 (2022)

		S.E. Ambassadeur Francisco Caetano Madeira, SRCC pour la Somalie et chef de la mission de transition de l'UA en Somalie (ATMIS)	
4.	1076 ^{ème} réunion du CPS le 14 avril 2022 Processus de transition politique au Burkina Faso, au Tchad, en Guinée, au Mali et au Soudan	<p>S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi et Président du Conseil de Paix et de Sécurité pour le mois d'avril 2022</p> <p>S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité</p> <p>S.E. le Professeur Mohammed Al-Hacen Lebatt, Conseiller stratégique principal du Président de la Commission de l'UA et Envoyé spécial de l'UA au Soudan.</p> <p>S.E. Ambassadeur Basile Ikouebe, Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA et Chef du Bureau de l'UA au Tchad.</p> <p>S.E. Ambassadeur Maman Sidikou, Haut Représentant du Président de la Commission de l'UA et Chef de la Mission de l'UA pour le Sahel (MISAHEL)</p> <p>Représentant de la République du Ghana, Président de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)</p> <p>Commissaire aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité de la Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC)</p>	Communiqué- PSC/PR/COMM.1076 (2022)
5.	1078 ^{ème} réunion du CPS le 19 avril 2022 Situation dans la Région des Grands Lacs	<p>S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi et Président du Conseil de Paix et de Sécurité pour le mois d'avril 2022</p> <p>S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité</p> <p>S.E. Christophe Lutundula Apala, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique du Congo</p>	Communiqué- PSC/PR/COMM.1078 (2022)

		<p>S.E. Antonio Tete, Ministre des relations extérieures de la République d'Angola, président de la CIRGL.</p> <p>Ambassadrice Michelle Ndiaye, Représentante spéciale du Président de la Commission et Chef du Bureau de liaison de l'UA en République démocratique du Congo</p> <p>Mme Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC</p> <p>Ambassadeur Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs</p>	
6.	<p>1079^{ème} réunion du CPS le 21 avril 2022</p> <p>Dérèglement climatique, paix et sécurité en Afrique</p>	<p>S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi et Président du Conseil de Paix et de Sécurité pour le mois d'avril 2022</p> <p>S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité</p> <p>S.E. Ambassadrice Josefa Sacko, Commissaire à l'Agriculture, au Développement rural, à l'Économie bleue et au Développement durable</p> <p>S.E. Ambassadeur Mohamed Gad, Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'UA</p> <p>S.E. M. Parfait Onanga, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine.</p>	<p>Communiqué- PSC/PR/COMM.1/1079(2022)</p>
7.	<p>1080^{ème} réunion du CPS le 21 avril 2022</p> <p>Réunion de réflexion sur la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique organisée au Burundi avec les Jeunes Ambassadeurs Africains pour la Paix.</p>	<p>S.E. Ambassadeur Willy Nyamitwe, Représentant permanent de la République du Burundi et Président du Conseil de Paix et de Sécurité pour le mois d'avril 2022</p> <p>S.E. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi</p> <p>S.E. l'Ambassadeur Albert Shingiro, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi</p>	<p>Communiqué- PSC/PR/COMM.1080(2022)</p>

		<p>S.E. l'Ambassadeur Ezéchiel Nibigira, Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture de la République du Burundi</p> <p>S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité</p> <p>Mme Chido Cleopatra Mpemba, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'UA pour la jeunesse</p> <p>M. Christian Achaleke, Ambassadeur de la jeunesse africaine pour la paix, représentant l'Afrique centrale</p> <p>S.E. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU)</p> <p>M. Xavier Crespin, Représentant du Coordinateur Résident des Nations Unies au Burundi et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p>	
--	--	---	--

African Union Commission (AUC)

PAPS Digital Repository

<https://papsrepository.africa-union.org/>

Peace and Security Council

General Collection

2022-04-30

Monthly Brief for the Activities of the Peace and Security Council (PSC) - April 2022

Peace and Security Council Secretariat

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1602>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)